

Paris, le 09 juillet 2026

Bilan semestriel et résiliation du contrat de liquidité signé entre Air France-KLM et Rothschild Martin Maurel

Air France-KLM (Euronext Paris : FR001400J770 AF.PA) annonce avoir mis fin au contrat de liquidité conclu le 31 juillet 2025 avec Rothschild Martin Maurel. La résiliation a pris effet le 30 juin 2026 après bourse.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre au 1^{er} août 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 10 000 000 €

À la date de résiliation de ce contrat, à la date du 30 juin 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 10 009 392 €

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France-KLM à Rothschild Martin Maurel, Sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, il a été négocié un total de :

	Nombre de transactions effectuées	Nombre de titres échangés	Montant en € des transactions
Achat	3 024	650 575	7 532 191,78
Vente	3 221	650 575	7 494 963,15

Il est rappelé que les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 31 décembre 2025 :

- 0 Titre
- 9 942 376 €

Relations Investisseurs**Michiel Klinkers**michiel.klinkers@airfranceklm.comWebsite: www.airfranceklm.com**Loulou de Winter**loulou-de.winter@airfranceklm.com